

L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel

Anne Gilbert, André Langlois, Rodrigue Landry et Edmund Auger

Numéro 20, automne 2005

La vitalité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005336ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005336ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gilbert, A., Langlois, A., Landry, R. & Auger, E. (2005). L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, (20), 51–62.
<https://doi.org/10.7202/1005336ar>

L'ENVIRONNEMENT ET LA VITALITÉ COMMUNAUTAIRE DES MINORITÉS FRANCOPHONES : VERS UN MODÈLE CONCEPTUEL

Anne Gilbert et André Langlois, Université d'Ottawa
Rodrigue Landry, Institut canadien de recherche sur les minorités
linguistiques/Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
Edmund Aunger, Université de l'Alberta

Des initiatives de recherche témoignent de la pertinence d'une approche de la vitalité des communautés francophones du Canada centrée sur le rapport minorité-majorité. Parmi celles-ci, on peut nommer les réflexions macrosociologiques des Breton (1985a et b, 1994), Bernard (1988, 1998), Thériault (1995), Cardinal (1997), Bourhis (2001) et Juteau (1999) ou encore les travaux plus empiriques sur les comportements linguistiques et culturels des Landry (et Allard 1990, 1996, et Bourhis, 1997), Bernard (1992), Heller (1994, 1999), Labrie (1997, et Forlot, 1999), Dallaire (et Whitson 1998, et Denis 2000) et Langlois (2000).

Aucune de ces études ne s'est cependant attachée à replacer véritablement l'enjeu du développement des communautés francophones et de leur épanouissement dans le contexte des lieux et des espaces dans lesquels elles évoluent, c'est-à-dire, là où s'élaborent, au quotidien, les rapports constitutifs de la minorité. Bien sûr, certains travaux ont démontré que la place du français dans la vie d'échange varie fortement selon le poids démographique des francophones (Bernard, 1992). Les relations tissées avec la majorité, et la conscience qu'on en tire de sa capacité de se prendre en charge, seront en effet très différentes, à l'échelle locale, selon que l'on soit dans une situation très minoritaire, où le français est souvent restreint à la sphère privée et à quelques institutions à vocation linguistique ou culturelle, dans un milieu moins minoritaire, où l'usage du français pénètre davantage la sphère publique, ou dans une communauté majoritaire, où le français s'inscrit comme langue d'usage pour presque toutes les interactions. Lepicq et Bourhis (1996) mettent ces différences en évidence dans leur comparaison des attitudes et des comportements linguistiques des francophones habitant les trois situations bilingues que représentent l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Québec. On sait aussi que les possibilités du développement institutionnel des différentes communautés francophones diffèrent beaucoup, selon qu'il puisse s'appuyer sur des nombres suffisamment importants de personnes qui peuvent se prévaloir des services offerts par ces institutions (O'Keefe, 1998). Mais une analyse approfondie de l'influence de l'environnement sur les relations sociales fondatrices de la communauté francophone minoritaire reste à faire.

En privilégiant une approche géographique, notre recherche vise à montrer comment pourrait d'effectuer une telle étude. Notre objectif est de saisir l'effet du milieu et celui des réseaux sur la vitalité des communautés francophones minoritaires locales. Quel rôle joue l'environnement où se construit la minorité dans les dynamismes influant sur son développement? Comment son milieu intervient-il dans les relations qui unissent ses membres entre eux ainsi que dans ses rapports à la majorité? Par quels mécanismes les différents attributs de ce milieu (population, institutions et autres organisations, statut de la langue) contribuent-ils à la cohésion sociale nécessaire pour la vitalité des communautés francophones minoritaires? Comment les relations sociales qu'elles tissent aux différentes échelles spatiales influencent-elles leur épanouissement? Quelle place est encore occupée par les espaces de proximité dans la dynamique communautaire? De quelle façon les espaces les plus éloignés, auxquels les communautés participent de plus en plus étroitement par les réseaux, participent-ils à la vitalité?

Notre article présente le cadre conceptuel que nous avons élaboré afin de répondre à ces différentes questions. La littérature sur la vitalité des communautés linguistiques qui l'inspire plus particulièrement sera revue en première partie. Nous aborderons ensuite quelques concepts géographiques devant permettre d'étoffer les conceptualisations existantes, en ce qui concerne l'influence de l'environnement sur le développement et l'épanouissement des communautés francophones minoritaires. Notre modèle sera ensuite décrit en détail. Nous évoquerons, en guise de conclusion, les avenues que nous comptons emprunter pour opérationnaliser ce modèle et pour le tester dans un éventail de communautés francophones du Canada.

La vitalité communautaire, d'après la littérature

Giles, Bourhis et Taylor (1977) ont été les premiers à utiliser le concept de vitalité ethnolinguistique. Ils ont défini celle-ci comme étant le résultat de l'action d'un certain nombre de facteurs structuraux, influençant la probabilité qu'un groupe se comporte comme une entité distincte et active dans des situations de contacts intergroupes. Ils ont proposé trois catégories de variables à inclure dans l'analyse de la vitalité ethnolinguistique : celles liées au statut du groupe, les variables démographiques définissant la présence du groupe sur le territoire et les variables relatives au support institutionnel qui lui sont associées. Le statut du groupe se définit en fonction de son prestige social, économique, socioéconomique et linguistique. Les variables démographiques sont celles qui reflètent la taille du groupe sur le territoire, son importance relative et sa répartition. D'autres variables tels les taux de fécondité et de mortalité, l'endogamie et la mobilité sont opérantes dans la définition de la force démographique du groupe. Selon Giles *et al.*, le support institutionnel se mesure en fonction du degré et de l'étendue de la représentation formelle et informelle d'un groupe au sein des institutions de la société. Plus un groupe contrôle ses institutions ou exerce du pouvoir dans des organisations sociales importantes, plus élevée sera la vitalité du groupe et plus grande la probabilité que sa langue soit utilisée, une idée inspirée de Breton (1964). La vitalité globale d'une communauté linguistique est le résultat de

l'interaction de ces trois groupes de variables, qui crée le contexte dans lequel s'installe la dynamique des relations intergroupes. Les groupes ayant un faible degré de vitalité ethnolinguistique, selon ce construit théorique, auraient tendance à cesser graduellement d'utiliser leur langue et à s'intégrer culturellement au groupe dominant. Inversement, les groupes ayant davantage de vitalité auraient tendance à maintenir l'usage de leur langue et à demeurer une entité collective distincte et active dans la société.

Ce modèle a inspiré différentes recherches. Un des développements les plus utiles à notre propos concerne l'élaboration du concept de vitalité ethnolinguistique subjective, proposée comme étant aussi déterminante du comportement intergroupe que la réalité objective (Bourhis, Giles et Rosenthal, 1981). Un certain nombre de travaux ont révélé un degré de correspondance important entre la vitalité objective et les perceptions qu'en ont les membres du groupe (Harwood, Giles et Bourhis, 1994). D'autres ont trouvé des relations significatives entre vitalité ethnolinguistique subjective et attitudes envers la langue. Toutefois, plusieurs études cherchant à montrer le lien entre perceptions et comportements linguistiques n'ont pas trouvé les relations prédites. Allard et Landry (1986, 1994) ont relevé que la prédiction du comportement langagier est meilleure si on élargit la notion de vitalité ethnolinguistique subjective pour inclure, en plus de leurs croyances factuelles et exocentriques, les croyances egocentriques des membres du groupe, ou, dit autrement, leurs désirs et aspirations.

Le concept de vitalité ethnolinguistique est à la base même du modèle macroscopique du développement bilingue sur lequel se fonde notre approche. On doit ce modèle à Landry et Allard (1990, 1996), qui l'ont élaboré dans le but de mieux intégrer la dimension sociale du phénomène du contact des langues aux travaux existants sur sa dimension psychologique et motivationnelle. Selon le modèle, le comportement langagier des individus, leurs compétences, leurs dispositions affectives et leur identité sont directement associés à l'environnement dans lequel ils évoluent. Autrement dit, ils sont davantage déterminés par où ces derniers vivent que par qui ils sont. Le processus, tel qu'envisagé par les auteurs, se décrit comme suit : le comportement linguistique est étroitement lié aux compétences de l'individu et à ses croyances concernant ce qui est approprié dans un contexte donné. Ces compétences et croyances auront été graduellement forgées par le vécu langagier de l'individu au sein de son réseau de contacts linguistiques. À son tour, ce vécu sera largement déterminé par la vitalité relative de la communauté à laquelle il appartient, vitalité que Landry et Allard, s'inspirant de Prujiner *et al.* (1984), définissent comme résultant de l'accumulation de quatre capitaux : le capital démographique, le capital politique, le capital économique et le capital culturel. En somme, le modèle prévoit une réciprocité presque inévitable entre le social et le psychologique. Si les causes les plus proximales du comportement sont psychologiques, celles-ci ont été façonnées par le vécu qui à son tour est tributaire de l'environnement social.

Ce modèle théorique a été vérifié en comparant plusieurs communautés francophones choisies en fonction d'un continuum de vitalité ethnolinguistique (par exemple, Landry et Allard, 1994). Les données, réunies dans le cadre d'une série d'études

menées notamment auprès des jeunes dont certaines sont toujours en cours, proviennent d'une grande diversité de régions où les francophones constituent des pourcentages variés de la population. La vitalité ethnolinguistique des différentes régions d'où proviennent ces jeunes n'a donc pas été analysée autrement qu'en tenant compte du poids relatif de la population minoritaire. Elle est estimée à partir des variables démographiques du recensement pour chacune de ces régions et ne reflète que le capital démographique, défini en termes de pourcentage, des communautés francophones auxquelles appartiennent les individus visés par la recherche. Ainsi, l'effet des autres dimensions de la vitalité communautaire reste-t-il à étudier, de même que la relation entre ces variables de l'environnement social et le vécu langagier des membres de la communauté¹.

Le point de vue de la géographie

Ces travaux montrent de manière convaincante que le poids des nombres a un effet déterminant sur l'emploi de la langue de la minorité dans les différentes sphères de la vie collective. L'usage du français suivrait un gradient lié à l'importance relative des francophones, observable dans une diversité de milieux de la francophonie canadienne. La littérature fait ainsi valoir l'importance de procéder par des analyses contextuelles ou écologiques de la vitalité, ou, en d'autres mots, de tenir compte de l'environnement dans lequel se construisent les communautés. Or, ce travail, qui nécessite une lecture qui va au-delà du cadre explicatif habituel basé sur la seule prise en compte du fait de se retrouver dans une communauté plus ou moins minoritaire, reste à faire. Le recours à différents concepts géographiques tels ceux d'environnement, de milieu et de réseau, ainsi qu'à la notion d'échelle, qui fait ressortir la multidimensionnalité du vécu dans l'espace, semble ouvrir une perspective intéressante à cet effet.

Le terme **environnement** peut être défini de diverses façons. Au sens étroit, il est vu comme l'environnement naturel (eau, air, végétation, sol, relief) ou encore l'environnement physique, qui comprend les autres éléments matériels de l'environnement, tels les immeubles, les voies de communication, etc. (Brunet, Ferras et Théry, 1993 : 188). Au sens large, l'environnement est beaucoup plus riche et intéressant. Il comporte non seulement des éléments naturels et matériels, et les contraintes qu'ils font peser sur les sociétés humaines, mais aussi des personnes, leurs activités, leurs relations, leurs cultures, leurs institutions et leurs autres organisations. C'est tout ce qui nous entoure et agit sur nous. Vu sous cet angle, l'environnement consiste en cet ensemble d'éléments du contexte dans lequel évoluent les individus, les groupes, les sociétés et qui structurent leurs activités et leurs interactions. L'environnement est ainsi fait d'objets formels – éléments d'ordre naturel, équipements, infrastructures – et informels – groupes sociaux, cultures – qui constituent autant de ressources pour les communautés en présence et dont elles peuvent ou non tirer profit. L'environnement a sa propre existence. Il détient tout un ensemble de caractéristiques, qui seront étudiées en elles-mêmes, que ce soit par la géographie ou par d'autres sciences qui s'y intéressent.

On utilise à l'occasion **milieu** et **environnement** comme des synonymes. Nous empruntons toutefois le point de vue de Brunet, Ferras et Théry (1993 : 330) selon lequel le milieu revêt un sens différent de celui d'environnement. Au contraire de l'environnement, le milieu n'existe pas en soi. Il se définit toujours par rapport à un lieu, une personne, un groupe social. Il n'y a de milieu que représenté, agi et vécu. Ainsi, par exemple, si une rue constitue un élément d'un environnement donné, elle n'est milieu, ou élément de milieu, que lorsqu'on la considère par rapport à une maison, un individu, son activité, son projet. Le milieu est ce qui fait communiquer ce lieu ou cet individu avec les autres, ce qui s'interpose entre lui et les autres. À l'idée de milieu est ainsi greffée celle de médiation.

L'idée de milieu recouvre tout ce qui entoure les individus et les groupes qui forment les sociétés, qui agit sur eux, et qu'ils mobilisent. Traditionnellement, les géographes se sont contentés de décrire les caractères des différents milieux dans lesquels évoluent les individus et les groupes, leurs formes observables et les processus qu'ils font naître : le milieu naturel, transformé par leur action; le milieu de leurs relations sociales et de leurs interactions interpersonnelles, communautaires et sociétales; le milieu culturel, fait de la langue, des us et coutumes, des croyances et représentations, des symboles (Brunet, Ferras et Théry, 1993 : 330). Aujourd'hui, le phénomène social constitutif du milieu, c'est-à-dire les pratiques sociales à la base de son organisation ainsi que leurs transformations, retient davantage l'attention. Ainsi le milieu est-il de plus en plus étudié en termes d'échanges, de communication. Le milieu, vu par la géographie, recouvre les différentes composantes de l'environnement dans lequel s'établissent les relations entre les individus et entre les groupes et au sein duquel ils communiquent les uns avec les autres. En ce sens, il correspond à l'espace objectif et subjectif de leur interaction, et il informe les relations sociales de ses qualités.

S'il est étroitement associé à l'idée de voisinage, de localité, le milieu des géographes déborde sur les autres champs géographiques à travers lesquels l'individu, le groupe, voire la société, interagit avec les autres. Ainsi, abordent-ils le milieu à différentes échelles spatiales : échelle locale, échelle régionale, échelle extrarégionale². Celui-ci réfère en effet aux multiples échelles de la vie d'échange, depuis leur environnement immédiat jusqu'aux champs les plus vastes auxquels ils participent. À chacun de ces niveaux spatiaux, le milieu intervient de façon particulière par les possibilités différentes qu'il offre à la vie de relations : depuis la localité, milieu intime et directement socialisé dans les lieux de vie quotidienne, jusqu'aux éléments de la région, de la province, et ultimement de l'ensemble du système-monde, qui forment un univers de plus en plus large, complexe et dont on reste forcément plus étranger, le rapport social change (Di Méo, 1998). La géographie de l'espace-vécu, mise de l'avant par A. Frémont (1976), dans la foulée des travaux des psychologues Moles et Rohmer (1972), ainsi que de E. Hall (1977), reconnaît ainsi que la compréhension des pratiques individuelles et collectives passe par l'examen de niveaux spatiaux différents et imbriqués.

Ce qui nous amène à la notion de **réseau**. On sait pertinemment que le milieu tel que vécu par les individus ne se limite pas au voisinage et qu'il comporte tout un

ensemble d'autres lieux – lieux de travail, lieux de formation, espaces de loisirs et de promenade, lieux de magasinage – qui sont autant de nœuds autour desquels se cristallisent leurs interactions, qu'ils fréquentent de façon régulière ou épisodique. Entre ces lieux se construisent des couloirs de circulation, qui les relient les uns aux autres, et qui constituent la trame des réseaux qu'ils font naître (Brunet, 2001³). Nombre de réseaux s'appuient sur des liens non matériels et s'expriment par des relations, des flux : réseaux d'information, d'échange de ressources et de services entre individus et groupes, par l'intermédiaire des nouvelles technologies d'information et de communication. L'élargissement de la vie d'échange a donné aux réseaux une importance nouvelle dans la vie communautaire. Leur rôle s'est accru. La géographie des groupes sociaux nécessite, comme celle de l'individu, qu'on l'aborde en termes de réseaux. Individus et groupes occupent certains lieux, dont l'usage et le contrôle leur garantissent une certaine spécificité et qui leur assurent la permanence. Ces lieux sont reliés à d'autres lieux, à travers une hiérarchie spatiale à plusieurs niveaux. Les réseaux qu'ils forment constituent pour ces groupes un remarquable champ symbolique et celui-ci devient à ce titre un puissant outil de mobilisation sociale.

Ces milieux et réseaux sont les éléments par lesquels les individus et les groupes entrent en rapport avec leur environnement, se l'approprient, s'identifient à lui. C'est à travers eux que les communautés se construisent et s'épanouissent, qu'elles entrent en relation avec les autres groupes avec lesquels elles se disputent le territoire, aux différentes échelles spatiales. Ces milieux et réseaux, imposant leurs effets, auraient une profonde influence sur leur devenir. En retour, l'action des communautés contribuerait aux transformations des milieux et des réseaux qui sont les leurs. Selon ce point de vue, la vitalité des communautés francophones minoritaires ne saurait se comprendre sans tenir compte de ces effets de milieu et de réseau. Ces deux notions, ainsi que le concept d'environnement, serviront à développer un point de vue géographique sur cette vitalité. L'environnement y sera vu comme le contexte structurel global dans lequel évoluent et les minorités francophones et les majorités avec lesquelles elles partagent le territoire. Le milieu est formé des éléments de l'environnement que celles-ci utilisent et s'approprient et autour desquels se bâtit la communauté. Les réseaux sont ce qui leur permet de transcender les effets de proximité et de profiter des ressources d'environnements plus lointains, qui jouent un rôle de plus en plus grand dans la constitution des milieux de vie française en milieu minoritaire au Canada.

Un modèle environnemental de la vitalité communautaire des minorités francophones

Notre approche s'inscrit dans la foulée des travaux qui prêtent à l'environnement un rôle déterminant dans le développement social et communautaire. Notre objectif est de mieux comprendre l'influence de l'environnement dans lequel se nouent les relations sociales fondatrices de la communauté sur la vitalité des communautés francophones. Nous nous intéressons ainsi au contexte social global qui entoure l'échange et au sein duquel s'articule un espace francophone local dans divers domaines de la vie collective. Le modèle environnemental de la vitalité communautaire des minorités francophones

décrit notre point de vue. Il s'appuie sur les contributions de Giles *et al.* ainsi que de Landry et Allard présentées plus haut, tout en les enrichissant d'un cadre interprétatif du rôle joué par l'environnement dans la vitalité des communautés. Il découle plus particulièrement des travaux que Langlois et Gilbert ont menés sur la qualité de vie et le bien-être de la population de l'Outaouais, vus comme le résultat de l'interface entre les individus et un environnement plus ou moins bien doté au plan des ressources (Langlois et Anderson, 2002; Gilbert et Langlois, 2004; Langlois et Gilbert, à paraître).

Le modèle environnemental de la vitalité communautaire des minorités francophones comporte trois grandes composantes : l'individu, la communauté et l'environnement (figure 1). La **composante individuelle** se rapporte à l'univers des pratiques des membres de la communauté minoritaire, telles qu'elles s'élaborent à travers un processus complexe mis en lumière dans les études du comportement linguistique. En se basant sur les expériences vécues dans les sphères publiques et privées – services et commerces, milieu de travail, écoles et autres lieux de formation, réseaux sociaux, voisinage, famille – et en fonction de leurs capacités – dispositions cognitives (perceptions), affectives (identité) ainsi que compétences linguistiques et globales, acquises à travers l'éducation et la formation, ainsi que l'expérience – les francophones développent tout un ensemble d'aspirations relatives à l'usage du français et à la participation aux affaires de la communauté. Ces aspirations se traduisent dans des comportements, réguliers ou non, tant sociaux que spatiaux qui les rattachent à la communauté minoritaire.

La **composante communautaire** concerne la communauté⁴ née de la solidarité des francophones. Elle réfère aux liens qui unissent les francophones d'un milieu donné, à travers la défense de leurs intérêts communs. Notre modèle souligne le rôle des interactions par lesquelles se construisent la communauté et le capital social⁵ qu'elles contribuent à créer. La communauté s'appuyant sur des lieux et des espaces qu'elle investit et contrôle, cette deuxième composante concerne aussi les modalités de son appropriation des ressources que lui offrent son environnement et le capital, qu'à l'instar de Fontan (2000) nous nommons « territorial », qui en est issu.

Enfin, la **composante environnementale** réfère aux milieux dans lesquels s'élaborent les comportements individuels et les interactions sociales et spatiales fondatrices de la communauté. Il s'agit de cet ensemble d'éléments du milieu, mieux décrits à la figure 2, qui encadrent les pratiques individuelles et collectives et qui les rendent possibles : la population, son poids démographique et son profil démographique et socioéconomique, dans ses dimensions spatiales notamment – c'est ce que traduit l'idée d'organisation –; les institutions mises en place dans les divers champs de la vie collective et les entreprises, elles aussi localisées dans l'espace, les services qu'elles offrent aux francophones et leur engagement envers le fait français et l'épanouissement des communautés francophones⁶; le statut du français et de la communauté qui le parle, tel qu'il se traduit formellement dans le droit et les lois, plus informellement dans le prestige attaché à la langue et les représentations qu'on se fait de son utilité, tant au sein de la minorité que de la majorité; enfin l'enracinement de la population francophone et de ses organisations, et

l'appartenance qui en découle, éléments de durée qui caractérisent aussi le milieu des individus et de la communauté à laquelle ils appartiennent. Notre modèle fait en outre une place aux réseaux qui leur permettent de profiter d'autres lieux et espaces, à différentes échelles spatiales – localité, région, province, pays, francophonie mondiale. Au sein de l'environnement et des milieux que construisent les communautés se profile le rapport minorité/majorité, structure fondamentale autour de laquelle s'organisent les relations et les communications entre les individus et les groupes qui cohabitent dans les espaces de la francophonie canadienne⁷.

Le principe de **relations étroites et réciproques** de ces trois registres nous apparaît essentiel. D'une part, l'intégration des membres de la communauté francophone aux diverses composantes de leur environnement, à la faveur de leur accessibilité, de leur disponibilité et de leur attractivité, est une condition nécessaire à l'émergence des comportements par lesquels les individus participent aux affaires de la communauté et contribuent à son devenir. D'autre part, l'emprise exercée par les organisations et réseaux communautaires sur les ressources que met leur environnement à leur disposition garantit, en raffermissant notamment le sentiment d'identité collective, la spécificité de la communauté, sa permanence, sa reproduction. Enfin, ce double rapport reliant les individus et la communauté à leur environnement ne saurait engendrer l'effet de solidarité sur lequel se fonde la communauté sans le leadership exercé par certains acteurs afin que les pratiques convergent vers une commune mobilisation concernant le fait français. Bref, le développement et l'épanouissement de la communauté ou, dit autrement, la **vitalité communautaire**, n'existent pas hors du rapport des individus et des organisations que font naître leurs leaders à leur environnement et qui en constituent un de ses principaux fondements. Ce rapport change évidemment avec le temps, en même temps que tout un autre ensemble d'éléments du contexte plus global dans lequel évoluent les communautés et qu'il était impossible d'inclure dans ce modèle simplifié de la réalité, ce qui fait de la vitalité communautaire une réalité éminemment dynamique.

Portée du modèle

Une tentative d'opérationnalisation de ce modèle est en cours. Elle consiste à développer un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer à l'échelle locale les principales composantes de la vitalité communautaire identifiées dans le modèle. Ces indicateurs concernent les caractères des milieux de vie des membres des communautés francophones (populations, institutions et entreprises, statut du français, durée), les pratiques individuelles et leurs conditions d'émergence, ainsi que les dimensions communautaires de la vitalité, au premier plan l'action des organisations (institutions, entreprises), les interactions qu'elles contribuent à assurer et les lieux qui les favorisent. Une attention particulière est portée aux représentations que se font les leaders communautaires (dirigeantes et dirigeants d'organisme, entrepreneurs) des enjeux et défis du développement des communautés francophones, ainsi qu'à celles des populations majoritaires envers le fait français. Nous entamons, parallèlement, une réflexion sur la méthodologie la plus apte à faire ressortir les liens entre ces différents facteurs de la vitalité communautaire.

Ces outils serviront à produire des rapports sur la vitalité communautaire dans un éventail de communautés francophones du Canada, choisies en fonction d'une typologie présentée ailleurs (Langlois et Gilbert, soumis pour publication). Des analyses contextuelles de ces rapports seront menées, afin de faire apparaître les processus concourant à la vitalité dans chacune des communautés, et la dynamique par laquelle les caractères du milieu, les pratiques individuelles et les modalités de l'action collective à partir desquelles se créent un capital social et un capital territorial interagissent localement. La comparaison des situations observées dans chacune d'entre elles permettra de dégager de grandes tendances. Ce travail mènera, nous l'espérons, à une meilleure compréhension du rôle de certains facteurs-clés de la vitalité communautaire des minorités francophones. L'analyse que nous proposons de l'effet de milieu et de réseau sur cette dernière contribuera, plus spécifiquement, à mieux comprendre la contribution des facteurs d'ordre géographique dans le développement de la francophonie canadienne.

Remerciements

Ce texte émane des travaux d'une équipe plus large, à laquelle a participé notamment Rolande Faucher, collaboratrice au projet. Nous tenons aussi à remercier Laurie Guimond pour sa lecture attentive de la plupart des textes qui nous ont servi de référence et pour ses commentaires judicieux sur leur portée. Enfin, l'équipe des étudiants a bénéficié du travail de Simon Ouellet, Philippe Lebrun et Michelle Lépine.

Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son appui financier à ce projet.

NOTES

1. Un développement intéressant en ce sens a été proposé par Landry et Bourhis (1997) en ce qui concerne le statut de la langue tel qu'il s'exprime à travers le paysage linguistique. Voir aussi Bourhis et Landry (2002) pour une analyse de la situation controversée du paysage linguistique au Québec.
2. C'est là une approche adoptée par exemple par la géographe Anne Gilbert (1999) pour son étude des espaces franco-ontariens.
3. À ne pas confondre avec la notion de « réseau individuel de contacts linguistiques » (RICL) employée par Landry et Allard (1990, 1996) qui réfère aux relations d'un individu avec d'autres individus et à d'autres types de contacts langagiers (p. ex. contacts par l'intermédiaire des médias).
4. Dans une revue exhaustive des usages du concept de communauté, Rémy Tremblay (2000) souligne que si le terme est utilisé dans une diversité de contextes, on s'entend généralement pour voir dans la communauté un réseau de personnes, partageant généralement un territoire au sein duquel elles réalisent des activités communes, et unies par le sentiment d'appartenir au même groupe social (voir un résumé de son propos dans Tremblay, 2004). On peut aussi se référer à la réflexion de Stebbins (2000) sur le concept de communauté en rapport avec la francophonie canadienne.
5. Le capital social peut être abordé de différentes façons. Nous retenons ici la définition de Portes (1998), selon laquelle le capital social est un concept désignant la capacité d'une personne d'avoir accès à des ressources du fait de son appartenance à

des réseaux ou des organisations formels ou informels (Portes, 1998), ou du fait de son environnement social. Pour une revue du concept et une réflexion sur sa portée dans le contexte des études sur le fait français en milieu minoritaire, voir notre autre texte (Bouchard, et Gilbert, ce numéro : 147-159).

6. Sur le lien entre institutions et vitalité communautaire des communautés francophones, voir plus particulièrement Savas (1990) et Denis (1993).

7. D'autres modèles récents (Bourhis, 2001; Sachdev et Bourhis, 2001) montrent l'importance de tenir compte des contextes idéologiques, juridiques et politiques dans l'étude des relations intergroupes et des orientations d'acculturation.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1994), « Subjective Ethnolinguistic Vitality: A Comparison of Two Measures », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 117-144.
- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1986), « Subjective Ethnolinguistic Vitality Viewed as a Belief System », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, n° 7, p. 1-12.
- BERNARD, Roger (1988), *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- BERNARD, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- BERNARD, Roger (1992), *L'avenir devant nous : la jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises*, Ottawa, Fédération des jeunes canadiens-français, Commission nationale sur l'assimilation, livre IV.
- BOUCHARD, Louise, et Anne GILBERT (2005), « Capital social et minorités francophones au Canada », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 147-159.
- BOURHIS, Richard Y. (2001), « Acculturation, Language Maintenance and Language Loss », dans J. Klatzer-Folmer, et P. Van Avermaet (dir.), *Theories on Maintenance and Loss of Minority Languages*, New York, Waxmann Verlag, p. 5-37.
- BOURHIS, Richard Y., Howard GILES et Doreen ROSENTHAL (1981), « Notes on the Construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for Ethnolinguistic Groups », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 2, n° 2, p. 145-150.
- BOURHIS, Richard Y., et Rodrigue LANDRY (2002), « La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec », dans Pierre Bouchard et Richard Bourhis (dir.), « L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française », *Revue d'aménagement linguistique*, hors série, p. 107-132.
- BRETON, Raymond (1964), « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 191-215.
- BRETON, Raymond (1985a), « L'intégration des communautés francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, n° 2, p. 77-90.
- BRETON, Raymond (1985b), « Les réseaux d'organisation et les institutions », dans *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, p. 4-19.
- BRETON, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 59-70.
- BRUNET, Roger (2001), *Le déchiffrement du monde*, Paris, Bélin.
- BRUNET, Roger, Robert FERRAS et Hervé THÉRY (1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus; Paris, La documentation française.
- CARDINAL, Linda (1997), *L'engagement de la pensée : écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Le Nordir.
- DALLAIRE, Christine, et Claude DENIS (2000), « "If You Don't Speak French, You're Out": Don Cherry, The Alberta Francophone Games and the Discursive Construction of Canada's Francophones », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 25, n° 4 (automne), p. 415-440.
- DALLAIRE, Christine, et David WHITSON (1998), « Growing Up in the Archipel Youth Identities in the Contexte of the Alberta Francophone Games », dans Caroline Andrew, Will Straw et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Identité canadienne : région/pays/nation, Canadian Issues/Thèmes canadiens*, vol. 20, p. 91-107.
- DENIS, Wilfrid B. (1993), « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés francophones en 1992 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 253-284.
- DI MÉO, Guy (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- FONTAN, Jean-Marc (2000), « Capital sociolinguistique territorialisé dans un contexte de continentalisation des économies : l'espace de la francophonie », dans André Fauchon (dir.), *La francophonie panaméricaine : état des lieux et enjeux*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 195-212.

- FREMONT, Alain (1976), *La région, espace vécu*, Paris, Presses universitaires de France.
- GILBERT, Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- GILBERT, Anne, et André LANGLOIS (2004), « La mesure des variations territoriales du bien-être de la population vieillissante de l'Outaouais, entre caractères objectifs et évaluations subjectives », *Le Géographe canadien*, vol. 48, n° 3, p. 326-344.
- GILES, Howard R., Richard Y. BOURHIS et Donald M. Taylor (1977), « Toward a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, London, Academic Press, p. 307-348.
- HALL, Edward T. (1977), *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil.
- HARWOOD, Jake, Howard GILES et Richard Y. BOURHIS (1994), « The genesis of vitality theory: historical patterns and discursive dimensions », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 167-206.
- HELLER, Monica (1994), *Crossroads: Language, Education and Ethnicity in French Ontario*, New York, Mouton de Gruyter.
- HELLER, Monica (1999), *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*, New York, Longman.
- JUTEAU, Danielle (1999), *Ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- LABRIE, Normand (dir.) (1997), « Études récentes en linguistique de contact », *Plurilingua*, Bonn, Dummler.
- LABRIE, Normand, et Gilles FORLOT (dir.) (1999), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1990), « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique », *La revue canadienne des langues vivantes = The Canadian Modern Language Review*, n° 46, p. 527-553.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1994), « The Acadians of New Brunswick: Demolinguistic Realities and the Vitality of the French Language », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 105-106, p. 181-215.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996), « Vitalité ethnolinguistique et l'étude la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-87.
- LANDRY, Rodrigue, et Richard BOURHIS (1997), « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: an Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, n° 16, p. 23-49.
- LANGLOIS, André (2000), « Comportements linguistiques selon le milieu et effet de structure », *Recherches sociographiques*, vol 16, n° 2, p. 211-238.
- LANGLOIS, André, et Dale ANDERSON (2002), « Resolving the Quality of Life/Well-Being Puzzle: Toward a New Model », *La revue canadienne des sciences régionales*, vol. 25, n° 3, p. 501-512.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (à paraître), « L'effet de milieu sur la qualité de vie et le bien-être : vers une intégration des points de vue objectif et subjectif », dans Patrick Baudot et al. (dir.), *La qualité de vie au quotidien : cadre de vie et travail*, Marseille, La Société d'écologie humaine.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (soumis), « L'Acadie et ses nouvelles modalités d'inscription territoriale : conséquences pour la vitalité communautaire », *Revue de l'Association française d'études canadiennes*.
- LEPICQ, Dominique, et Richard Y. BOURHIS (1996), « Attitudes et comportements linguistiques dans les zones bilingues du Canada », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 89-117.
- MOLES, Abraham A., et Elisabeth ROHMER (1972), *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman.
- O'KEEFE, Michael (1998), *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Patrimoine canadien, Nouvelles perspectives canadiennes.
- PRUJINER, Alain, Denise DESHAIES, Josianne F. HAMERS, Michel BLANC, Richard CLÉMENT et Rodrigue LANDRY (1984), *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec, Centre international de recherches sur le bilinguisme.
- SACHDEV, Itesh, et Richard Y. BOURHIS (2001), « Multilingual Communication », dans W. Peter Robinson et Howard Giles (dir.), *The New Handbook of Language and Social Psychology*, New York, Wiley, p. 407-428.
- SAVAS, Daniel (1990), « Institutions francophones et vitalité communautaire : motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel », dans Jean-Guy Quenneville (dir.), *À la mesure du pays...*, Saskatoon, St. Thomas More College (University of Saskatchewan), p. 67-83.
- STEBBINS, Robert A. (2000), *The French Enigma: Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Calgary, Detselig Enterprises.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995), *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- TREMBLAY, Rémy (2000), « Le concept de communauté vu à travers le Petit Québec de la Floride ». Thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, Département de géographie.
- TREMBLAY, Rémy (2004), « Géographie, espace social et communauté floribécoise », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 2, p. 362-372.

Figure 1
Un modèle environnemental de la vitalité communautaire

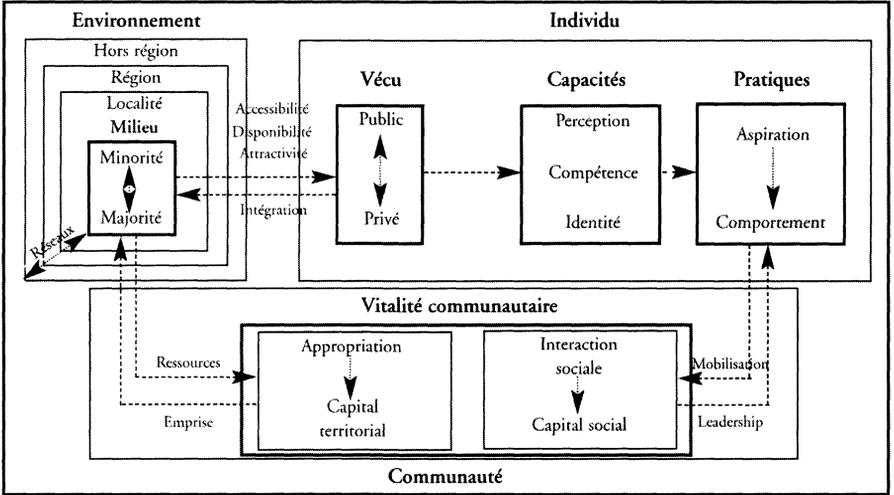


Figure 2
La composante *milieu*

